Nous sommes désolés de cette méprise.

Information de la Sûreté du Québec

Individu à surveiller

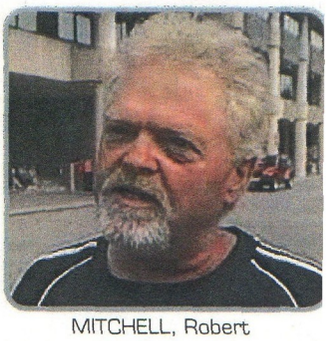

MITCHELL, Robert
(1960-01-11)

Le 2014-08-25, M. Robert Mitchell (1960-01-11) demeurant au 4357, rue des Rapides à Charny, s'est présenté au bureau du député provincial Marc Picard, situé au 880, rue Commerciale, local 202 à St-jean Chrysostome. Il avait un rendez-vous et voulait parler de son dossier de 2005 pour lequel il a été arrêté par le Service de police de Lévis. En résumé, il veut être reconnu comme victime et se faire indemniser par l'IVAC. Il s'agit d'un individu qui rumine une rage intérieure, ce qui l'apporte à se fâcher assez rapidement.

Durant la rencontre, il a clairement mentionné au personnel, qu'à compter du premier septembre il n'avait plus aucun revenu et qu'il s'en venait rester au bureau de comté s'il n'était pas indemnisé par l'IVAC. Il est prêt à se faire arrêter, car il a mentionné que s'il allait en prison, il serait nourri et logé. **Il a même mentionné qu'il était prêt à se faire tirer par la police et que s'il le faut, il irait dans un palais de justice avec une mitraillette juste pour se faire tirer** (en aucun temps, il a menacé de s'en prendre à quelqu'un). Il est interdit d'arme à feu jusqu'au 17 février 2022.

Le personnel du bureau de comté, qui peut être rejoint au numéro 418 834-0015, ont été avisé de la procédure à suivre si M. Mitchell se présente. Ils lui demanderont de quitter et dans le cas d'un refus, ils feront appel au Service de police de Lévis, via le 911.

Comme le premier est un jour férié, il est possible qu'il se pointe le mardi 2 septembre.
Les premiers employés arrivent au bureau vers 08h15.

Stéphane ROY, SGT, Agt de rens. de sécurité - Bureau de la coordination
District de la Capitale-Nationale Chaudière-Appalaches - Sûreté du Québec